



De l'absurdité de défendre un « mode de vie »

Par [Clara Piraud](#)

Mondialisation.ca, 19 novembre 2015

[Le blog de Bruno Adre](#)

Région : [L'Europe](#)

Thème: [11-Septembre et terrorisme](#),
[Histoire, société et culture](#)

Depuis les attentats qui ont frappé Paris vendredi dernier, on entend et on lit que ce qui a été attaqué, c'est « notre mode de vie », ce qui me semble relever de la pure absurdité.

Cela suppose déjà que nous avons tous le même « mode de vie », que tous les Français ont la même façon de vivre. Ou alors, que ceux qui ne vivent pas selon ce mode de vie ne sont pas Français, ce qui laisse la porte ouverte à beaucoup de choses... Et quel est-il d'ailleurs, ce « mode de vie » ? Si j'ai bien compris, il repose sur un concept assez particulier de *liberté* qui consiste à boire des coups et sortir avec ses amis. En revanche, la liberté de communiquer sans être espionné, de se promener sans croiser des militaires armés jusqu'aux dents ou encore de ne pas subir de perquisition arbitraire ne semblent pas faire partie de ce « mode de vie » puisque, justement, pour le défendre, on nous prive de ces dernières libertés.

S'il peut être attendrissant de voir que, pour les étrangers, nous sommes le pays de la pièce montée et de la lingerie, cela devient un peu plus inquiétant quand on fait de ces clichés un étendard que l'on brandit fièrement. Et pire, cela dissimule absolument tout le reste, comme si tout cela n'était qu'une affaire idéologique, et encore, avec une assise conceptuelle bien mince (en gros : la mini-jupe de la liberté contre le foulard de l'oppression, pour caricaturer).

Je ne suis absolument pas compétente en politique ou géopolitique, mais cela me semble bien réducteur de dire que « Daech » (qui reste quelque chose de bien flou, malgré l'aplomb avec lequel nos chers journalistes en parlent) a attaqué nos « valeurs », notre « mode de vie ». Ils se seraient dit : « Tiens donc, ces gens aiment aller au restaurant, écouter des concerts et boire des coups, quelle honte, quelle débauche, il faut leur déclarer la guerre pour ça ». Je sais que c'est en substance ce que dit le communiqué de Daech, mais faut-il vraiment s'abstenir d'aller chercher un peu plus loin ?

J'ai l'impression que l'on se contente bien trop souvent de l'idéologie, qui est la plupart du temps, me semble-t-il, un enrobage qui cache le reste, c'est-à-dire tout ce qui est du domaine politique, économique, stratégique. Je le répète, je ne suis pas capable de proposer des pistes pour comprendre ces événements dans ces domaines, mais ce n'est pas pour cela que je me contente de l'explication idéologique.

Et quand bien même on ne nous aurait attaqué que pour notre façon de vivre, je ne pourrais pas revendiquer un « mode de vie », qui me semble relever plus de la coutume que de la valeur morale. Il ne faudrait pas tomber dans un stupide « choc des civilisations » et se croire permis de cracher sur tout ce qui nous est étranger.

N'oublions pas que George W. Bush a déclaré, après les attentats du 11 septembre, que c'était leur « *way of life* » qui était attaquée, et que là-dessus il a déclaré deux guerres et supprimé l'*Habeas Corpus* (par le biais du bien nommé « *Patriot Act* »). Notre président a déclaré hier que les interventions en Syrie avaient été intensifiées et aujourd'hui l'Assemblée a voté la prolongation de l'« état d'urgence » jusqu'au 26 février 2016 (et qui sait quelles mesures vont être adoptées pour maintenir plus longtemps cette restriction des libertés ?).

Si l'on doit défendre un mode de vie, c'est bien celui qui consiste à vivre dans un État de droit et non dans une réplique de 1984.

Clara Piraud

La source originale de cet article est [Le blog de Bruno Adre](#)

Copyright © [Clara Piraud](#), [Le blog de Bruno Adre](#), 2015

Articles Par : [Clara Piraud](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca